

La culture en PARTAGE

En soutenant les associations, l'activité culturelle et en valorisant le patrimoine, le Conseil Général contribue à faire du Cher un département où il fait bon vivre. Construire un Département ouvert à toutes les cultures, c'est construire une société de créativité, d'émancipation, de vivre ensemble, de liberté et de démocratie. Dans le département d'Alain-Fournier, de Maurice Estève, de Gilles Chabenat, de la première Maison de la Culture et du premier festival de la chanson, le Cher a souhaité se mobiliser pour réinvestir le secteur, pourvoyeur de citoyenneté, de solidarité territoriale et d'essor économique.

Pour une culture vivante et présente partout dans les territoires

Notre département est riche de sa culture à l'instar de ce qu'expriment de nombreuses structures implantées dans le territoire. Associations, artistes, communes, enseignants, musiciens, citoyens... nombreux sont ceux qui contribuent à **l'animation culturelle du département**. Parce que la participation à la vie culturelle représente une composante majeure du lien social, le Conseil général s'implique plus que jamais dans **l'irrigation et l'aménagement culturel du territoire** afin d'encourager les démarches et les pratiques artistiques sur l'ensemble du territoire, de favoriser la circulation des œuvres et des artistes, et de promouvoir la transmission de la culture afin de garder le patrimoine culturel bien vivant.

C'est ainsi que depuis 2004, plus de 3 millions d'€ sont mobilisés chaque année pour **faire rayonner** la culture dans le département que ce soit par le soutien aux compagnies de théâtre, l'aide aux lieux et structures d'action culturelle, (Carrosserie Mesnier, Pictura, El Qantara, Le Nez dans les étoiles ...), l'aide aux pratiques artistiques amateurs (chœurs ...), le soutien à la diffusion culturelle (théâtre du Lamparo, Festivillage, festival de Boucard, cuvée de Parassy, festival



Culture en danger

Une menace pèse sur le devenir de ces actions culturelles. Les socialistes dénoncent la réforme territoriale qui demain réduira comme pour le sport et de nombreuses autres politiques les capacités des collectivités à subventionner la culture.

Si le Conseil général du Cher souhaite continuer à défendre une **politique culturelle** qui doit d'abord être une politique décentralisée et en direction des structures locales, l'étranglement financier des collectivités locales par le Gouvernement UMP s'annonce dramatique pour les budgets culturels. Rappel : budget des collectivités locales = 75 % des budgets publics pour la culture.

« Le Cher qu'on aime, la vie qu'on veut ! »

des Mooshs, les thiaulins, l'association des tontons ..), le développement de l'éducation **artistique**, les partenariats avec les structures culturelles (Emmetrop, Bains Douches, Printemps de Bourges, ...). Dans notre département, il y a du potentiel, c'est pourquoi le Conseil général s'est mobilisé également pour **fédérer les acteurs** au travers de contrats culturels de territoire.



Contrats culturels de territoire : renforcer l'offre culturelle et la partager à travers tout le territoire

Comme pour le sport, la **contractualisation et le partenariat** sont des leitmotifs de la démarche mise en œuvre pour favoriser le développement culturel. Les **contrats culturels de territoire** qui ont été mis en place en 2007, sont un outil stratégique et partenarial pour le **développement de politiques publiques culturelles dans les territoires ruraux**. **6 contrats** ont été signés concernant **97 communes rurales** (En Terres vives, La Septaine, Cœur de France, Hautes terres en Haut Berry, Cher Nord Est, Territoire du sud Ouest). A noter que ce dispositif original a été retenu au titre du volet territorial du Contrat de projet Etat-Région 2007-2013 et fait l'objet d'un partenariat étroit avec la région.

Des investissements ambitieux pour faire rayonner le Cher au-delà de ses frontières

Le projet de création d'un **centre culturel de rencontres à Noirlac** en juin 2006 (inscrit dans le réseau européen) a été décidé pour faire vivre un lieu patrimonial à travers un projet artistique, culturel et touristique construit autour de la musique, de l'écriture et de l'art plastique. En 3 ans, **Noirlac est devenu un élément structurant du sud du Cher** (33 000 visiteurs /an).



Le Conseil Général a également accompagné le **financement de la rénovation ou de la reconstruction de grands équipements** : le Conservatoire de Musique et de Danse de Bourges (2,1 M €) ; la Maison de la Culture de Bourges (1,6 M €) ; les Bains-Douches à Lignières mais aussi l'extension des archives et le Musée de la Résistance et de la déportation (6 M €).

Pour enrichir la mémoire du département, les Archives départementales opèrent une mue profonde. Le Conseil général du Cher a en effet décidé l'extension et la restructuration des archives, avec le cadre de cet agrandissement, la création d'un **musée départemental de la Résistance et de la Déportation**. Il est le premier en France dont le fonctionnement soit adossé à des archives départementales.

Une action renforcée envers les publics prioritaires, notamment les jeunes

Dans le cadre de ses compétences, la collectivité a adopté en 2009 le « schéma départemental des enseignements artistiques ». Il répond à un fort besoin de **coordination au niveau départemental**. Le volet **éducation artistique** a été développé notamment au tra-

Ce que la loi a changé depuis 2004

- l'élaboration d'un **schéma départemental de développement des enseignements artistiques** dans les domaines de la musique, de la danse et de l'art dramatique, en concertation avec les communes concernées.

vers d'actions éducatives en faveur des collégiens. Une vingtaine de projets Lez'arts ô collèges sont ainsi réalisés chaque année.



L'accès à la culture et à la création artistique a été favorisé pour tous les publics : le festival des déglingués, autour des artistes en situation de handicap, en est un bel exemple. Plus largement, il n'est plus rare, aujourd'hui, de voir des résidents des maisons de retraite, des personnes en situation précaire ou des jeunes fréquenter ou visiter les coulisses de la Maison de la Culture de Bourges ou contribuer, avec le théâtre du Grand Chariot, la Carrosserie Mesnier, Puzzle Centre ou la Galerie Autres Rives, aux Futurs de l'Écrit à Noirlac.

Pour que vive le livre

Depuis les premières lois de décentralisation, les Départements ont en charge la lecture publique et la promotion de l'écrit. Dans le Cher, un important retard avait été accumulé au fil des décennies. Malgré l'implication remarquable et la disponibilité de l'ensemble des bénévoles, le réseau de diffusion du livre n'était plus adapté aux besoins du lectorat. C'est pourquoi, dès 2004, le Conseil général a donc décidé d'agir. Aujourd'hui, la Bibliothèque du Cher anime et encourage le **réseau départemental de lecture publique et ses 300 points de desserte de la bibliothèque**, par des actions de formation, d'aide technique et d'expertise professionnelle, des expositions itinérantes et des aides aux animations. Elle participe au développement de la vie culturelle dans les communes de moins de 10000 habitants et dans le renforcement du lien social.

Zoom sur Chermedia.com

échanger, découvrir, s'exprimer sur la lecture Blog collaboratif d'expression, de partage, de lien social mis en place en 2008, il renforce chaque jour le réseau départemental. Ce sont entre 250 et 400 personnes qui le consulte chaque jour, plus de 300 auteurs sont déjà inscrits, plus de 1 300 articles ont déjà été publiés.

2004-2010, un Département ...

AMBITIEUX

- Une politique de diffusion culturelle qui rayonne à travers le réseau associatif dans les territoires
- Un réseau d'équipements de haut niveau au service de la culture
- Le livre vivant avec 300 points de diffusion dans le territoire